

**Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport**

Grenoble, le **25 JUIN 2019**

Mesdames, Messieurs,

En Isère, Météo France prévoit un épisode durable de fortes chaleurs pour les jours à venir. La Préfecture de l'Isère a donc décidé de déclencher le niveau 3 du plan canicule qui correspond à la mise en œuvre de mesures visant à informer, à protéger et à secourir les personnes à risque, lors d'une vague de chaleur.

La Préfecture a déjà alerté l'ensemble des services sanitaires, des administrations et des collectivités territoriales des risques possibles liés à cette forte vague de chaleur. Les mesures de prévention prévues dans le plan canicule ont immédiatement été mises en œuvre et une cellule spécifique de suivi a été activée en Préfecture.

En concertation avec la Préfecture, le Département a jugé important de rappeler, par ce courrier, quelques recommandations aux structures d'accueil de jeunes enfants et aux assistants familiaux qui peuvent accueillir des enfants en bas âge.

En effet, la chaleur expose les nourrissons et les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge (thermorégulation moins efficace, part d'eau dans leur poids corporel plus importante que celui de l'adulte) ; par ailleurs, ils ne peuvent accéder sans aide extérieure à des apports hydriques adaptés.

**Pendant une vague de chaleur, vous devez donc être attentifs à :**

- fermer les volets et les rideaux, baisser les stores tant que la température extérieure est plus élevée que celle intérieure ; par contre, dès que la température extérieure baisse et devient inférieure à la température intérieure, ouvrir au maximum les portes et fenêtres et favoriser les courants d'air (attention : pour éviter les défenestrations accidentelles d'enfants, ne laissez jamais un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon).

**- Protéger :**

- à l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil et les jeunes enfants en sous-vêtements (sans les recouvrir d'un drap ou d'une couverture),
- ne jamais laisser seuls les enfants dans une pièce mal ventilée ou une voiture, même pour une courte durée,
- éviter de sortir les enfants à l'extérieur pendant les pics de chaleur, particulièrement s'il s'agit d'un nourrisson (moins de un an),
- prévoir d'emporter pour tout déplacement en voiture des quantités d'eau suffisante,
- en cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau.

**- Rafrâichir :**

- penser à mouiller les vêtements, pulvériser de l'eau sur le visage et les parties découvertes du corps avec un brumisateuse ou un aérosol d'eau,
- leur proposer des bains fréquents dans la journée (un à deux degrés au-dessous de la température corporelle). Attention, ne laissez jamais votre enfant seul et sans surveillance dans son bain, dans une pataugeoire ou dans une piscine,
- les ventilateurs n'augmentent le rafraîchissement que si la peau est humidifiée.

**- Faire boire et manger :**

- faire boire régulièrement aux enfants de l'eau (et pour les plus grands, des boissons fraîches) en plus du régime alimentaire habituel et même en l'absence de demande, en les aidant à boire.

**Les premiers signes d'alerte du coup de chaleur associent :**

- une fièvre,
- une pâleur,
- une somnolence ou une agitation inhabituelle,
- une soif intense avec une perte de poids.

**Il faut :**

- mettre l'enfant dans une pièce fraîche,
- lui donner immédiatement et régulièrement à boire,
- faire baisser la fièvre par un bain 1 à 2°C au-dessous de la température corporelle.

**EN CAS DE :**

- troubles de la conscience,
- refus ou impossibilité de boire,
- couleur anormale de la peau,
- fièvre supérieure à 40°C.

**Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15.**

Bien entendu, ces recommandations resteront valables durant tout l'été, surtout en cas de nouvelle vague de chaleur.

**Un numéro d'information est disponible du 1<sup>er</sup> juin au 31 août : 0 800 06 66 66 - Canicule Info Service (appel gratuit).** Cependant, en cas de difficultés, vous pouvez également contacter la direction territoriale dont vous dépendez pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Le Directeur général délégué



**Erik Malibeaux**